

REVUE DES TRAVAUX DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans son discours d'inauguration de la session commémorative qui marquait à l'Assemblée générale, le vingt-cinquième anniversaire des Nations Unies, M. Mitchell Sharp, secrétaire d'état aux Affaires extérieures, a attiré l'attention sur la crise de confiance qui avait commencé de se développer à l'égard des Nations Unies, les peuples et les gouvernements mettant en doute l'à-propos et l'utilité de cette tentative de collaboration mondiale. Rappelant à l'Assemblée les réalisations notoires qui ont marqué, en dépit d'importants échecs, les vingt-cinq premières années des Nations Unies, M. Sharp a lancé un appel en faveur d'une action concertée qui permettrait de faire de plus grands progrès au cours du prochain quart de siècle. Dans l'avenir, comme par le passé, les Nations Unies connaîtront le succès ou l'échec selon la détermination dont feront preuve les États membres dans l'exécution de leurs engagements de collaboration mutuelle aux termes de la Charte. Bien que les cas d'insuccès, en matière notamment de maintien de la paix, aient tendance à désillusionner ceux qui avaient escompté trop de choses, trop tôt, de l'Organisation mondiale, il y a de nombreux signes encourageants d'une intensification de la collaboration dans des nombreux secteurs de l'activité internationale sous l'égide des Nations Unies.

Malgré les sérieuses divergences d'opinions qui se sont manifestées, au départ, sur des points de détail, la séance commémorative a adopté une déclaration générale sur le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation, par laquelle les États membres réaffirmaient leur fidélité aux objectifs de la Charte. Après bien des mois de négociations préparatoires ardues, les membres ont entériné un accord sur la stratégie globale de la deuxième Décennie pour le développement, accord décrit par le président de l'Assemblée générale, M. Edward Hambro de Norvège, comme l'un des documents les plus importants qui aient jamais été adoptés par une organisation internationale. Enfin, la séance commémorative a approuvé une déclaration sur les relations amicales et la coopération entre États membres qui constitue un apport utile pour le développement du droit international.

Progrès dans divers domaines

Accordant de nouveau son attention aux affaires courantes de la vingt-cinquième session, l'Assemblée a enregistré des progrès dans divers domaines: accord, entre autres, sur le traité interdisant de placer des armes nucléaires et autres armes de destruction massive au fond des mers; entente de tous les groupes sur les mesures nécessaires au renforcement de la sécurité internationale; décision, suivant une initiative canadienne, de créer un comité chargé d'examiner et de recommander des améliorations des méthodes et de l'organisation de l'Assemblée générale.

La vingt-cinquième session a consacré beaucoup de temps et d'attention, de nouveau, aux problèmes du Moyen-Orient. En séance plénière, l'Assemblée